

Intitulé du poste : Chargé d'opération Bâtiments et Efficacité Énergétique

Cadre statutaire :

Catégorie B.

Filière Technique.

Cadres d'emplois des techniciens territoriaux.

Missions :

Mission 1 : Participer à la définition et à l'élaboration des outils stratégiques liés au patrimoine bâti.

Mission 2 : Assurer la conduite des opérations liées à la gestion et au développement du patrimoine bâti.

Mission 3 : Garantir la conformité réglementaire des Établissements Recevant du Public (ERP) communaux.

Positionnement hiérarchique :

Affecté à la Direction des Services Techniques, sous l'autorité hiérarchique du Directeur du Patrimoine Bâti Énergie.

Lieux d'exercice des fonctions :

Centre Technique Municipal, 376 rue Bassilour.

Relations fonctionnelles :

Rattaché au Directeur du Patrimoine Bâti et Énergie.

Coopération régulière avec le responsable du service Bâtiments Logistique pour les activités opérationnelles.

Coopération régulière avec l'assistante de direction du CTM.

Relations occasionnelles avec les élus pour des présentations et donner des informations techniques.

Relations occasionnelles avec les services comptabilité et marchés publics.

Relations régulières avec les services de l'État pour les commissions et des échanges techniques ou réglementaires.

Relations régulières avec les prestataires extérieurs (maître d'œuvre, CT, SPS, entreprises).

Relations régulières avec les exploitants et les usagers des bâtiments municipaux.

Missions, activités et tâches :

Mission 1 : Participer à la définition et à l'élaboration des outils stratégiques liés au patrimoine bâti :

Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) :

- Participer au diagnostic des bâtiments en agrégeant l'ensemble des données existantes (financières et techniques) et en y intégrant les paramètres sécurité, énergie, santé et les usages.
- Recenser et prendre en compte les besoins des services et des usagers pour les intégrer au SDIE.
- Définir le programme prévisionnel des opérations à conduire (compris phasages et coûts) assorti d'indicateurs de performance énergétique.
- Planifier les interventions validées de manière transversale (prise en compte du fonctionnement des services de la collectivité et des intervenants tiers : usagers, exploitants, associations, etc.).
- Alimenter le plan pluriannuel d'investissement associé au SDIE.

Formaliser des outils de gestion opérationnelle :

- Établir et suivre le plan d'actions de maintenance des bâtiments (en lien avec le service Bâtiments Logistique) et assurer l'équilibre entre maintenance préventive et curative.
- Établir un référentiel du patrimoine bâti en exploitant et en enrichissant les données existantes (logiciel métier et base de données sur tableur).
- Développer une cotation énergétique des bâtiments assortie d'actions prioritaires.

Mission 2 : Assurer la conduite des opérations liées à la gestion (amélioration/restructuration) et au développement (constructions) du patrimoine bâti.

Analyser les besoins et proposer les actions afférentes :

- Recenser les besoins sur le parc existant.
- Analyser les demandes relayées par les élus, les services et la hiérarchie.
- Réaliser les descriptifs techniques.
- Étudier et concevoir les travaux de Gros Entretien – Grosses Réparations (GE-GR, compris mises en conformité).
- Étudier et concevoir les travaux de construction de nouveaux bâtiments.
- Établir les budgets prévisionnel, tout corps d'état.

Assurer la mise en œuvre des opérations :

- Planifier les interventions validées de manière transversale et inclusive.
- Préparer et suivre les actions de commande publique nécessaires en participant au cahier des charges et à l'élaboration des rapports d'analyse des offres.
- Lancer si besoin les études complémentaires et piloter les intervenants extérieurs (maîtrise d'œuvre, CT, SPS, etc.).
- Coordonner les travaux, mobiliser le service bâtiment, organiser et animer les réunions de chantier.

Contrôler le suivi des travaux et rendre compte :

- Garantir le suivi complet des travaux réalisés (entreprises extérieures et/ou en régie) en maîtrisant les coûts et les délais.
- Opérer aux actions correctrices nécessaires et alerter en cas de problématiques impactantes.
- Assurer le contrôle des factures et du service fait (avec application des procédures de réception et de mise en service).
- Assurer un reporting auprès du responsable.

Mission 3 : Garantir la conformité réglementaire des Établissements Recevant du Public (ERP) :

Assurer le suivi de conformité des ERP municipaux :

- Être le référent communal en matière de Sécurité Incendie et d'Accessibilité pour les ERP municipaux (env. 40 ERP).
- Garantir la bonne application des règles de conception et d'entretien au sens du Code du Travail (sécurité des travailleurs, amiante, plomb), de qualité sanitaire (QAI, eau) et de l'énergie (décret tertiaire, DPE).
- Assurer un suivi détaillé et rédiger des propositions d'actions au regard des diagnostics établis.
-

Participer au suivi de conformité des autres ERP (non municipaux) :

- Représenter la commune lors des commissions de sécurité (réception et périodiques) des ERP situés sur Bidart.
- Rendre compte des problématiques rencontrées.
- Tenir à jour les dossiers de conformité et en assurer la conservation/archivage.

Profil et compétences attendues :

- Expérience dans un poste similaire en conduite d'opérations publiques ou dans l'économie de la construction.
- Maîtrise technique des différents corps de métier du bâtiment (en particulier second-œuvre), de la Sécurité Incendie (maintenance et entretien) et de l'accessibilité des ERP.
- Maîtrise de l'environnement réglementaire des bâtiments publics et du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Maîtrise de l'outil informatique : bureautique et CAO (autocad).
- Connaissance des enjeux des politiques de transition énergétique et de rénovation énergétique des bâtiments en particulier.
- Connaissance des procédures de marché de maîtrise d'ouvrage publique (loi MOP).
- Aptitude à conduire des projets et à animer des réunions (études et chantier).
- Bonnes capacités d'organisation, de synthèse, d'anticipation et de réactivité.
- Aptitude avérée pour le travail en équipe.
- Sens du service public et du bien commun.

Formations et qualifications nécessaires :

- Formation technique Bâtiment bac+2 minimum.
- Détention du permis B.

Durée moyenne pour maîtriser le poste : 1 an.

Moyens mis à disposition :

Bureau / Ordinateur portable / Smartphone.

Évolution possible du poste : évolution statutaire.